



DISPOSITIF « JE BOUGE » / PRIME MOBILITE Séduisant mais trompeur !

« Je Bouge » à GRDF

Dispositif qui existe depuis 2018 et pour autant, très peu appliqué. Il doit permettre une plus grande fluidité des mobilités internes, dynamiser les parcours professionnels. Mais nous avons encore des exemples de personnes bloquées au-delà du « contrat moral » parce que, principalement, leur activité est continuellement à flux tendu.

La prime Mobilité

Sensée remplacer le dispositif des AIL, la prime Mobilité doit permettre d'encourager la mobilité par son versement sous forme de capital et donc non indexé sur le salaire, respectant une grille nationale des index immobiliers géographiques (n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir cette grille), donc plus équitable. Elle doit également pouvoir s'adapter pour rendre un territoire ou un emploi plus attractif.



Avis DEFAVORABLE pour FO en CSE-C, et nous avons été les seuls !

Dans les faits, le dispositif Je Bouge a bien du mal à se mettre en place à GRDF, et ce depuis 2017. On pourrait presque croire qu'il s'agit là d'une information très confidentielle et les plus impactés sont les salariés dont les métiers sont en tension (Acheminement, AI, ...)

Ce montant de Prime Mobilité annoncé, tellement attirant (109000€) ne sera pas forcément accessible à tous. Les critères d'obtention sont bien variés et FO craint une tendance à minimiser le besoin réel du candidat et son entourage.

La suppression de l'AIL représente une vraie perte financière, cet avantage permet pour beaucoup de compenser le parcours professionnel au ralenti de certains salariés, et une grande part du coût de la vie

Quant à la dénonciation des notes DP 20-151 et 20-154, FO la qualifie de grignotage progressif de nos acquis. **Seul vos élus FO se sont exprimés sur ce grignotage lors du dernier CSE-C du 17 juin 2021 !**